

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

JANVIER - MARS 2021

**ACTU**

# CAUX- AUSTREBERTHE

BARENTIN, BOUVILLE, BLACQUEVILLE, EMANVILLE,  
GOUPELLIÈRES, LIMÉSY, PAVILLY, SAINTE-AUSTREBERTHE, VILLERS-ECALLES

ENVIRONNEMENT P7

**Réduction des déchets à la source**

ACTUALITÉS P5

**LE PLAN LOCAL D'URBANISME**

Vers un aménagement durable  
et concerté du territoire

ACTUALITÉS P.3

**BUDGET 2021**

Toutes les clés  
pour comprendre

## ÉDITO



Christophe Bouillon,  
président de la Communauté de  
communes Caux-Austreberthe

Chers  
concitoyens,

Malgré le contexte sanitaire, la Communauté de communes a tout mis en œuvre en 2020 pour que notre territoire soit en mouvement (lancement d'un projet de territoire, schéma de développement économique, plan santé, accompagnement des entreprises, réduction des déchets...) et assure sa transition environnementale.

L'année 2021 sera mise à profit pour poursuivre et concrétiser ces grandes orientations notamment en accompagnant les habitants dans leur quotidien avec la mise à disposition de composteurs, le financement pour l'achat d'un vélo électrique, des chèques cadeaux chez les commerçants du territoire pour soutenir l'activité économique ou encore avec la poursuite de l'opération Caux'cottes et l'octroi de poulaillers.

C'est ensemble que nous ferons avancer notre territoire et j'ai souhaité que chacun puisse participer et donner son avis sur les actions qui seront menées, que ce soit en matière d'urbanisme, de santé ou d'aménagement.

**Je vous souhaite une très belle année 2021.**

Bonne  
lecture

Édition ©PN territoires (Actualité, information des territoires et collectivités / Dircom mobile)

Directeur de la publication : Christophe Bouillon

Sources et photos : Communauté de communes, frepik

Conception-maquettage - illustrations :

Dircom mobile

Rédaction : Dircom mobile, CCA

Impression : Rossel et Cie

Le projet  
de territoire  
suit son cours

Ce fut un véritable moment créatif qui a réuni près de 100 élus du territoire Caux-Austreberthe le samedi 10 octobre 2020.

Ils étaient invités à se pencher sur les actions souhaitables, pour imaginer un futur sans borne.

Dans le même temps près de 600 habitants ont, à ce jour, répondu à l'enquête en ligne pour exprimer leur vision et leurs usages du territoire. Des tendances se dessinent : proximité, aménagement durable du territoire et des attentes de solutions de mobilité.

Dans le sens de  
l'intérêt général

Rappelons-le, le Relai assistants maternels intercommunal a vocation à fédérer et à proposer des activités communes aux assistants maternels du territoire, mais aussi à accompagner les parents d'enfants de moins de six ans dans leurs démarches administratives ou de recherches d'un mode de garde.

Le RAM régule ainsi les relations employeurs/assistants maternels en proposant des solutions de calculs ou autres documents d'usage.

Retrouvez les orientations sur lesquelles les élus travailleront à nouveau en comité technique au mois de janvier sur le site internet [cccauxaustreberthe.fr/projet-de-territoire](http://cccauxaustreberthe.fr/projet-de-territoire).

## Prochaines étapes ?

Un nouveau rendez-vous le 14 janvier réunira les élus, les pépites et les habitants qui ont manifesté le désir de participer.

Puis, en février, des ateliers tout public pour ouvrir encore la démarche consultative.

Compte tenu de la situation sanitaire, l'organisation des rendez-vous doit s'adapter. Les informations sont diffusées en temps réel sur le site internet, rubrique Projet de territoire.

Pour cette mission primordiale, Caux-Austreberthe s'est associée à un avocat spécialisé. Un contrat type est désormais disponible pour les parents employeurs. Ce contrat sécurise la relation dans les deux sens. Il est à disposition des parents, des assistants maternels et désormais, de l'ensemble des RAM du réseau régional.

RAM 7bis rue de la Vierge à Pavilly.  
(Multi-accueil Roger Moncel).

[ram@cc-caux-austreberthe.fr](mailto:ram@cc-caux-austreberthe.fr)

Tél. 02 35 23 86 97

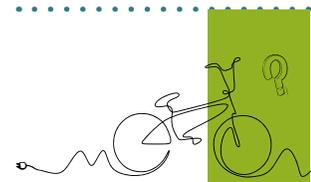
Permanences téléphoniques les mercredis de 9 à 18h30 et les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 18h.

Vers une agriculture  
responsable

Depuis le mois de novembre 2020, Caux-Austreberthe a engagé une démarche avec le cabinet SO STAT en partenariat avec l'association du Vert dans les Rouages pour mieux comprendre les agriculteurs et les accompagner dans le changement vers un mode de production respectueux de l'environnement.

A l'aide d'entretiens basés sur l'écoute,

le cabinet spécialisé sillonne le territoire à la recherche de freins, des besoins et des leviers des agriculteurs. Objectif ? Re-territorialiser l'alimentation pour proposer aux habitants des produits sains et locaux, protéger la ressource en eau du territoire en intervenant le plus en amont possible. D'ici le mois de mars, Caux-Austreberthe élaborera un scénario pré-opérationnel d'accompagnement au changement.



## Qui est-ce ?

Après le succès de la première opération de financement de vélos électriques la Communauté de communes enquête sur le profil de l'habitant utilisateur.

Les habitants de Barentin et Pavilly ont majoritairement candidaté à la subvention. L'âge moyen des bénéficiaires est de 57 ans, légèrement plus de femmes ont fait la demande de financements.

## Et les vélos ?

Le vélo à assistance électrique (pliable ou non) remporte l'adhésion des bénéficiaires (97 %).

D'un point de vue économique, l'opération a été fructueuse pour nos entreprises locales. Notons que 82 % des vélos ont été achetés sur le territoire de la Communauté de communes, dont 70 % vendus dans un commerce de proximité et 27 % en grandes surfaces. Seulement 3% des demandeurs d'aide se sont reportés vers les sites internet (3 %).

## En pratique ?

Le type de pratique dominante correspond à un usage polyvalent : vélo de ville, vélo tout chemin pour 59%.

L'usage quotidien du vélo est important (29 %) mais reste encore à développer.

« D'après les chiffres il est possible d'affirmer que l'achat du vélo a augmenté la fréquence d'usage ».

Avant l'achat, les demandeurs utilisaient leur vélo de manière très disparate, entre 2 et 7 fois par semaine pour 25 % d'entre eux. Après, 82 % des répondants déclarent utiliser leur vélo 2 à 7 fois par semaine ! 49 % disent l'utiliser pour les loisirs et 35 % pour faire leurs courses.

## Nouvelle opération 2021

[www.ccauxaustreberthe.fr](http://www.ccauxaustreberthe.fr)



Dès le mois de janvier, postulez en ligne pour obtenir de nouveaux financements !

Par des mesures incitatives telles que ce financement, la Communauté de communes veut sensibiliser ses habitants à opter pour des déplacements décarbonés au sein du territoire. Pour cette nouvelle édition, Plusieurs communes participent au dispositif en apportant une aide complémentaire.

# BUDGET 2021

6 budgets composent le budget principal, celui du complexe aquatique, des déchets, de la ZAC de Blacqueville ainsi que 3 budgets relatifs à l'eau. Tous budgets confondus, la Communauté de communes dispose de 13 millions d'euros pour développer ses projets, hors opérations internes.



**BUDGET PRINCIPAL**  
9.142.929€

**FONCTIONNEMENT**  
8.659.390€

**INVESTISSEMENT**  
483.539€

**BUDGETS ANNEXES**

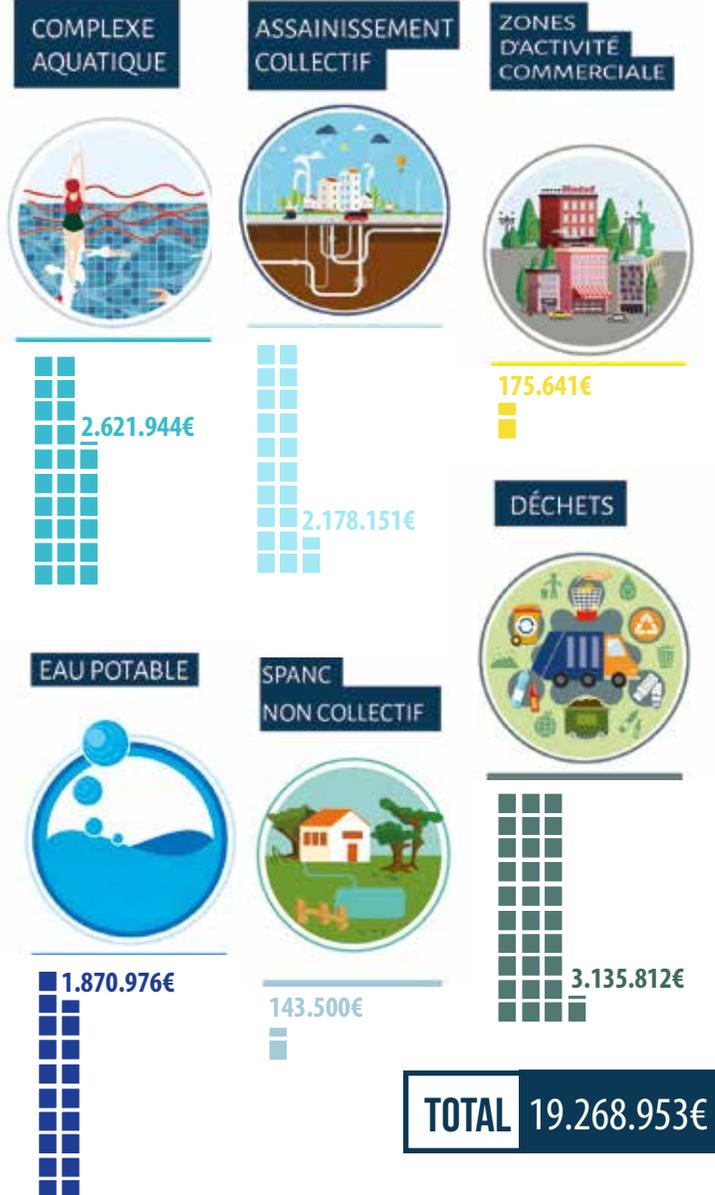
## Le budget reste volontaire

Le budget 2021 a été élaboré dans un contexte très particulier : la perte des recettes de la taxe d'habitation sans compensation totale de l'État, la crise épidémique entraînant une crise économique aux conséquences encore mal mesurées.

Néanmoins, l'installation du nouveau Conseil communautaire a confirmé les enjeux de solidarité, d'attractivité et de développement souhaités pour le territoire. L'équipe communautaire a présenté un budget équilibré, ambitieux qui maintient un objectif de service public de qualité et une gestion sérieuse et rigoureuse des finances publiques.

« De nombreux projets sont menés chaque année pour améliorer la qualité de vie des habitants, salariés et entreprises du territoire »,

Jean-Christophe EMO,  
Vice-président aux finances



## Les investissements

Pensés sur trois années, les investissements iront dans les axes prioritaires ici développés. En 2021 l'enveloppe atteindra 1,3 M€



## Le développement économique

Le déploiement du schéma (lire p.4) voté le 26 novembre sera un axe prioritaire. Pour 2021, sont inscrits le schéma de reconquête de la zone du Mesnil Roux, la revitalisation des centres-bourgs et une enveloppe de 198.000€ est dédiée à l'aide à l'immobilier d'entreprise. 430.000 euros financeront ces projets de développement.

## La réduction des déchets

Le vote du programme local de réduction des déchets ménagers et assimilés ((lire p.7) marque le souhait du territoire de devenir exemplaire en la matière. La troisième édition de Caux'cottes, les dotations de composteurs individuels ou encore la subvention pour l'équipement de matériel de mulching sont autant d'actions qui visent la responsabilisation de chacun sur sa propre production.

## La transition environnementale

Caux-Austreberthe s'inscrit dans une dynamique volontariste en matière de transition environnementale. En complément de la création du pôle transition écologique et solidaire, plusieurs actions transversales seront portées. On peut souligner la conversion du parc automobile, le lancement du plan local de l'urbanisme intercommunal intégrant un volet habitat et mobilité. Et en fonctionnement, la réalisation d'un projet alimentaire territorial.

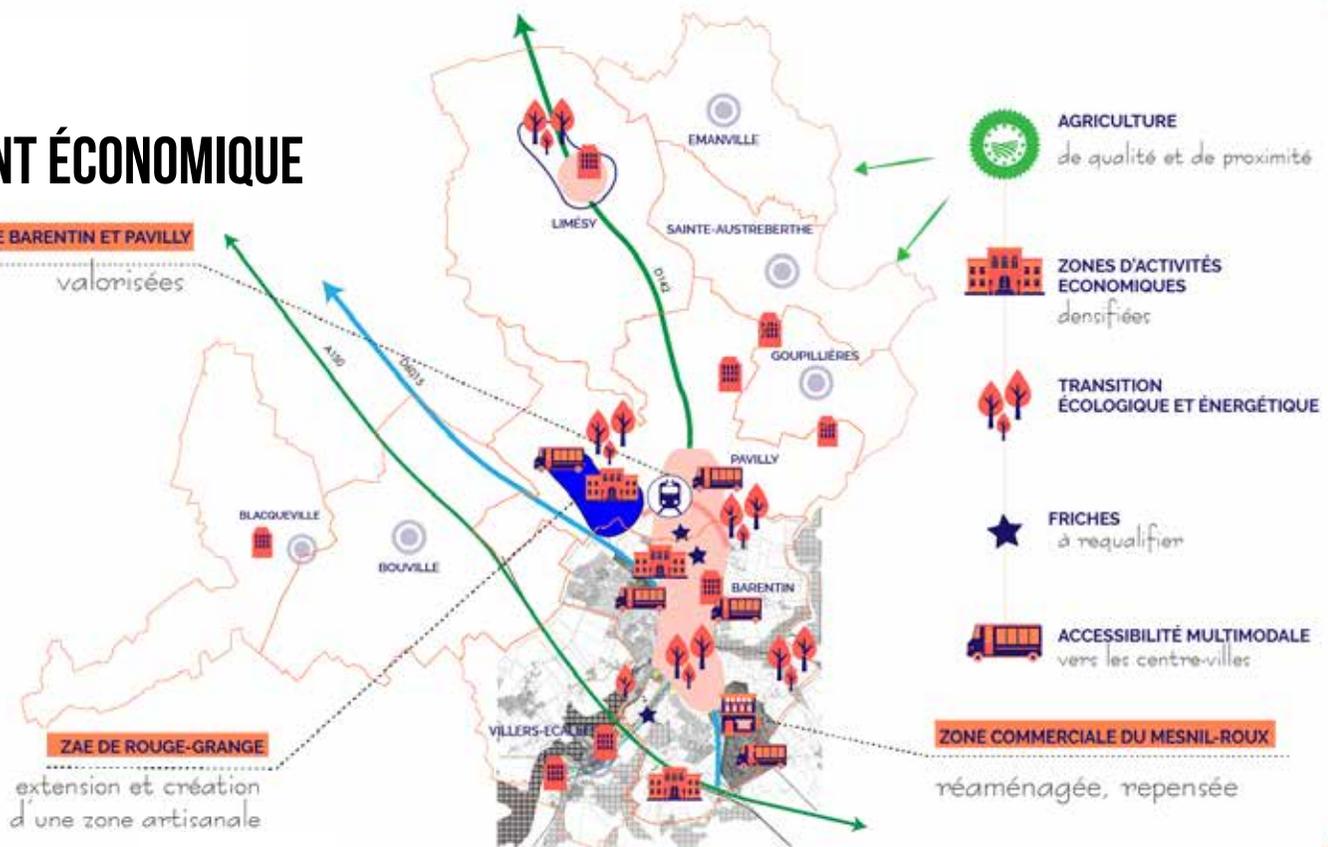
Et toujours une politique de l'eau ambitieuse avec 606.000€ d'investissement pour le renouvellement des réseaux et la protection de la ressource.



# DOSSIER LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 5 MILLIONS D'EUROS, 16 ACTIONS CIBLÉES

GARES DE BARENTIN ET PAVILLY valorisées



### On double la mise !

Pour soutenir l'activité économique, Caux-Austreberthe abonde. Dès le mois de janvier, dans les commerces participants du territoire, les bons cadeaux sont doublés ! Tout consommateur pourra acheter un bon d'achat dont le montant sera doublé par la Communauté de communes sous forme de chèque cadeau valable dans les commerces participants du territoire.

Vous achetez 20 euros, vous pouvez dépenser 40 !

Rendez-vous sur [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr) fin janvier

En charge de la compétence «développement économique», la Communauté de communes agit depuis le mois de septembre grâce à son pôle dédié qui décline plusieurs actions pour dynamiser les secteurs.

### COVID-19 – l'interco en première ligne

Durant ce deuxième confinement, Caux-Austreberthe a de nouveau été aux côtés des entreprises. Les équipes ont été mobilisées pour contacter les commerçants fermés. 288 commerces ont été recensés en ligne pour assurer une information en temps réel sur les modes d'accès. Les commerçants ont été aidés pour la mise en ligne des produits sur des plateformes digitalisées.

### Zoom sur le schéma de développement

Le schéma de développement économique a été adopté.

« C'est un document attendu par nos partenaires locaux et pour le territoire » rappelle Christophe BOUILLON.

Plusieurs partenaires œuvrent ensemble sur ce schéma pour faire référence. Tous les acteurs économiques s'y rejoignent dans la cohérence des actions menées. Le schéma s'articule autour d'orienta-

tions majeures comme le réaménagement dès 2021 de la zone commerciale du Mesnil Roux et des centres-villes du territoire en complémentarité.

Le foncier va être valorisé pour accueillir des nouvelles activités sans artificialisation des terres.

Les activités économiques seront soutenues en matière d'ingénierie, d'animation et leur développement sera accompagné. Un plan de marketing économique va renforcer notre attractivité.

Le schéma prévoit aussi un volet agriculture qui vise la territorialisation des productions pour favoriser la proximité et la qualité.

### Un plan local de relance pour agir au plus près

Le conseil communautaire du 26 novembre a délibéré la mise en œuvre du plan de relance. En partenariat avec tous les acteurs économiques du territoire et la Chambre de commerce et d'industrie, Caux-austreberthe va décliner des mesures durables pour apporter son soutien au tissu économique du territoire ses objectifs ? Identifier, accompagner, agir !

### La parole à

Fabien Quesne, président du club des entreprises de Barentin

Première zone de l'agglomération rouennaise, composée d'activités diverses qui s'étend sur plusieurs communes, Mesnil Roux, c'est 300 enseignes et 3000 salariés.

Elle reposait sur ses acquis, sans remise en question en matière d'attractivité avant d'être victime de cannibalisation d'autres zones. Mais malgré l'aménagement singulier, elle reste une importante zone, très attractive, Grand Frais arrive en janvier, c'est preuve qu'elle intéresse encore les promoteurs.

Pour garder ses clients, la zone veut se moderniser. Le virage numérique doit permettre aux clients de voir toutes les enseignes, de commander en ligne, de s'orienter. Mais nous voulons aussi voir venir d'autres activités pour rendre le moment agréable.

C'est l'union qui fera notre force, les 55 entrepreneurs du club avec le club des 115 enseignes de la galerie sommes entrés dans le dialogue avec le président et le vice-président de la Communauté de communes. Ils ont pris des engagements et c'est appréciable de constater qu'ils sont tenus.

Le rôle du club c'est de fédérer notre noyau dur de grands entrepreneurs pour faire entendre nos besoins et nos ambitions. La démarche proactive du président et du vice-président qui partagent les mêmes enjeux que nous est vraiment appréciable.

### Pourquoi ? pour un développement économique ambitieux, durable et solidaire

Pour être compétitif par rapport à d'autres territoires, nous devons nous organiser, piloter nos projets, avec nos entreprises et nos partenaires.

Pour favoriser le développement des entreprises, de l'emploi, sur Caux-Austreberthe.



### Le pôle développement économique

Cyril Lecerf, responsable développement économique et attractivité du territoire  
c.lecerf@cc-caux-austreberthe.fr  
Tél. 02 32 94 92 15

Liste et fiches actions sur [www.ccauxaustreberthe.fr/developpement-economique/impulser-le-developpement-economique](http://www.ccauxaustreberthe.fr/developpement-economique/impulser-le-developpement-economique)



### Nos pépites, ces entreprises qui dynamisent

À l'instar de Lucibel, des entreprises innovent, s'installent, développent des produits plus respectueux de l'environnement. Sur le site internet, le blog de l'actualité économique vous invite à découvrir et à soutenir notre tissu économique. Entrepreneurs, inscrivez-vous au fil d'actualités. Partagez, faites connaître vos talents.

**ACTION**

# PLUi,HD\*, OU L'URBANISME DURABLE



Mme BOULARD

**Aménagement durable du territoire**

Réalisation du Plan local de l'urbanisme avec les volets habitat et déplacement (PLUiHD)

\*Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat, déplacements



« Le PLUi-HD est avant tout un outil de développement de notre territoire qui raconte et créé du lien entre la réglementation, les ambitions des municipalités et les besoins des habitants. Il est élaboré conjointement entre les communes du territoire », explique Mme Boulard, conseillère déléguée à l'aménagement durable du territoire.

**À quoi sert-il ?**

Il définit les lignes directrices de l'aménagement futur du territoire en termes de logements, de mobilité, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels.

La réglementation de l'usage des sols s'impose aux demandes d'autorisation d'urbanisme et en particulier aux futurs permis de construire. Elle est réalisée dans un souci de cohérence en matière d'aménagement sur l'ensemble des communes.

Le PLUi-HD devra répondre aux défis auxquels nous serons confrontés au cours des années futures : impulser du dynamisme et de l'attractivité, proposer

un modèle de développement équilibré, protecteur de son environnement et répondre aux préoccupations quotidiennes de ses habitants.

L'élaboration du document va se dérouler sur quatre années et il se substituera aux règles du Règlement national d'urbanisme sur la commune de Villers-Ecalles et à l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur des autres communes, carte communale ou PLU parfois anciens et hétérogènes dans leurs orientations.

**HD pour...**

Habitat et Déplacement. En ces lettres réside l'ampleur du Plan intercommunal d'urbanisme. Ces deux volets importants vont caractériser notre patrimoine bâti et favoriser sa rénovation dans le sens de la transition écologique. Tous les modes de déplacements sont analysés et des solutions concrètes seront mises en œuvre pour favoriser la mobilité de nos habitants.

**Une démarche collective et solidaire**

Il est réalisé avec les communes, sans être une addition des différentes réglementa-

tions existantes. Le foncier, la valorisation du patrimoine, les infrastructures, les réseaux de services sont abordés en cohérence et en complémentarité.

**Je participe !**

Vous souhaitez accéder aux informations relatives au projet ? Vous voulez dès à présent formuler des observations ?

Remplissez le formulaire de contact sur le site internet Caux-Austreberthe. Vous vous inscrivez ainsi à un fil d'actualité dédié qui détaillera les étapes et modalités de consultations. Vous recevrez des invitations à participer aux diverses manifestations qui seront proposées.

**#inondations**

Le PLUi-HD intégrera majoritairement les données déjà existantes relatives aux risques d'inondations et en particulier le Plan de Prévention des Risques inondation (PPRI) de l'Austreberthe.

Le PPRI est un document différent qui sera finalisé en 2021 par les services de l'Etat.

**ENQUÊTE**



# PLAN SANTÉ,

**UN MAILLAGE ADAPTÉ À VOS BESOINS**

Préserver un bon maillage des intervenants santé sur notre territoire est impératif pour nos concitoyens. Différentes politiques publiques en font un enjeu central et transversal. La Communauté de communes a souhaité coordonner l'ensemble des actions pour les rendre accessibles et lisibles pour les habitants.

Le cabinet OR2S accompagne la Communauté de communes pour identifier les actions à mettre en œuvre pour que Caux-Austreberthe soit en bonne santé. Le diagnostic a été réalisé en partenariat avec l'Agence régionale de santé, la CAF, les médecins du territoire et l'hôpital notamment.

**QU'APPREND-ON ?**

Que la population reste stable depuis 1975 avec une légère baisse des moins de 25 ans depuis 2012.

Que l'indice conjoncturel de la natalité reste élevé : +16% par rapport à l'indice régional.

Que 55% des médecins libéraux du territoire ont plus de 50 ans.

Et beaucoup d'autres informations qui permettent de dresser une 1<sup>ère</sup> analyse du territoire.

**ET APRÈS ?**

Pour mener à bien ce travail, votre avis nous est indispensable. Un questionnaire a été réalisé pour recueillir votre vision de la santé, vos constats, vos pistes pour développer la politique santé sur notre territoire.

Formulaire sur [cccauxaustreberthe.fr](http://cccauxaustreberthe.fr)

**EN BREF**



[cccauxaustreberthe.fr/amenagement/les-differentes-autorisations](http://cccauxaustreberthe.fr/amenagement/les-differentes-autorisations)  
Mise en place progressive, premier trimestre 2021.

**Vos demandes dématérialisées**

Le demandeur d'une autorisation d'urbanisme, d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable peut déposer sa demande en ligne via une page Internet spécifiquement dédiée.

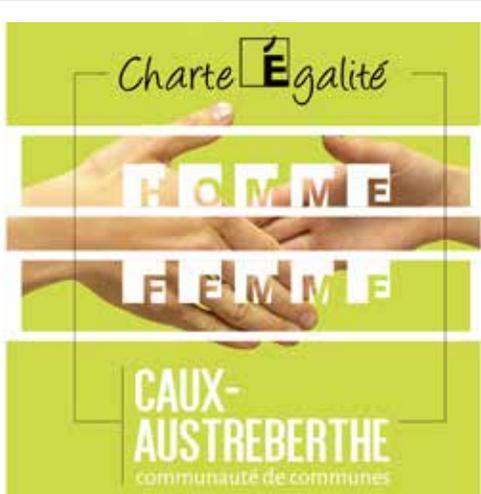
Le formulaire Cerfa sera à remplir ainsi que les pièces nécessaires (plan de situation, plan masse, photographies, etc.) à joindre au format PDF.

Un accusé d'enregistrement électronique sera transmis à l'utilisateur pour le suivi administratif de sa procédure.



## DÉLIBÉRATIONS

Le conseil communautaire administre la Communauté de communes. Il se réunit régulièrement. Les membres du conseil votent des délibérations qui entrent ensuite en vigueur. Elles sont disponibles sur le site internet.



## Égalité femmes-hommes, on en parle et on agit



« La charte égalité femmes-hommes n'est pas un gadget qui permet de se dédouaner. Elle doit permettre de prendre position publiquement pour l'égalité » précise Christophe Bouillon.

La Communauté de communes veut aborder toutes les questions et se positionner sur des solutions concrètes à l'échelle de tout le territoire intercommunal.

Une commission élue à l'unanimité, travaillera sur les champs d'action pour rétablir le juste équilibre des droits entre les femmes et les hommes.

Dans le secteur économique, il y a encore à faire. Sur le territoire, l'écart entre les salaires femmes/hommes est encore de 14,3%. On peut aussi évoquer la représentation des femmes à des postes de direction ou les conditions d'accueil de l'enfant pour le père. L'entrepreneuriat féminin sera regardé également tout comme l'accès aux pratiques sportives.

Des formes moins évidentes de discrimination comme l'aménagement urbain feront aussi l'objet d'une attention particulière. La notion d'égalité sera intégrée dans les documents de planification et dans les conceptions d'aménagement urbain.



## TRAVAUX



**M. GRESSENT**

Cycle de l'eau

Adoption des nouveaux programmes pluriannuels de renouvellement des réseaux

# 1,5 MILLION DE TRAVAUX INVESTI, QUARTIER BELLEGARDE

Ces travaux attendus par les habitants peuvent être réalisés grâce au concours de la Municipalité de Villers-Ecalles, de la Communauté de communes et du syndicat départemental de l'énergie (SDE).

« Cela peut paraître surprenant mais c'est rare que tous les corps de métiers qui interviennent sur la voirie se réunissent pour mutualiser leurs travaux ! » explique Daniel Gressent, vice-président au cycle de l'eau.

Effectivement, les entreprises de réseaux d'eau, d'éclairage public, d'électricité et de télécoms, interviennent simultanément et successivement en réfection ou enfouissement.

« C'est une démarche méthodologique qui ne va pas de soi. Faire concorder les calendriers de chacun

n'est pas une mince affaire. Mais cette méthode de mise en œuvre nous distingue ».

Une opération similaire sera prochainement étudiée Rue Siegfried au quartier de La Vierge à Pavilly.

**800 m de canalisation d'eau potable et 1.3 km de réseau d'eaux usées sont réalisés**

Soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau, la Communauté de communes réalise la mise en séparatif du réseau d'eaux usées. « Pour assurer une gestion distincte des eaux suivant quelles doivent ou non faire l'objet d'un traitement avant leur rejet ». Les eaux usées iront donc à la station d'épuration de Villers-Ecalles pour être traitées puis restituées ensuite vers l'Austreberthe.

**Pour en savoir plus sur le syndicat départemental de l'énergie (SDE) ? rendez-vous sur le site internet, rubrique environnement > énergies**

# FIBRE À QUAND LE TRÈS HAUT DÉBIT ?

Ici, c'est le syndicat Seine-Maritime Numérique qui réalise les travaux de déploiement. Il est créé à l'initiative du Département et des intercommunalités qui visent une couverture très haut débit sur 100% du territoire d'ici 2023.

Christophe BOUILLON le rappelle « La fibre est un enjeu d'attractivité du territoire, notamment pour le secteur économique ».

Pour les entreprises, le très haut débit est une opportunité pour développer leur compétitivité et leur productivité. Le développement et la maintenance des nouvelles infrastructures de fibre optique ont créé en Seine-Maritime plusieurs centaines d'emplois depuis 2017.

« La fibre est indispensable pour développer les services et usages de demain » indique monsieur CHEMIN, vice-président chargé du numérique. Dans le secteur de la santé, elle favorise l'accès aux soins pour tous et améliore les échanges entre professionnels, permet le développement des nouveaux usages comme la télésurveillance. Côté éducation, apprentissage ou

culture, la fibre rend possible les cours en ligne ou les livres numériques ou les visites virtuelles de musées, de sites historiques, etc.

### Qui fait quoi ?

Les travaux de déploiement sont en cours depuis plusieurs mois. Là où ils sont terminés on peut souscrire un abonnement pour bénéficier du très haut débit.

Le réseau est exploité, loué, et commercialisé par les opérateurs et fournisseurs d'accès Internet. Les fournisseurs réalisent les raccordements et accès aux offres très haut débit, c'est-à-dire l'installation dans les logements.

### SAVOIR SI VOUS ÊTES CONCERNÉS

Consultez les cartes. Lorsque vous habitez dans la zone surlignée, votre habitation est éligible à très court terme à une offre commerciale des fournisseurs d'accès à internet, un courrier distribué dans votre boîte aux lettres vous informera de la date précise. Si elle n'y figure pas, le raccordement de votre habitation est bien prévu mais il interviendra durant le premier semestre 2021. Le site de Caux-Austreberthe tient à jour les actualités liées à la fibre, consultez-le régulièrement.

[www.ccauxaustreberthe.fr/developpement-economique/le-haut-debit](http://www.ccauxaustreberthe.fr/developpement-economique/le-haut-debit)



Seine-Maritime numérique est un acteur public en charge du Schéma Directeur de l'Aménagement\* Numérique (SDAN), et donc de la mise en œuvre du Très Haut Débit sur notre territoire.

\* études avant travaux, repérage des locaux à desservir, analyse des réseaux existants, vérification des adresses, installation des locaux techniques, tirage des câbles et déploiement de la fibre optique en aérien ou en souterrain.

### EN CHIFFRES

**601 COMMUNES À FIBRER**  
**24 000 KM DE FIBRE OPTIQUE À DÉPLOYER**  
**230 000 MAISONS ET BÂTIMENTS À RACCORDER**  
**360 M€ D'INVESTISSEMENTS FINANCÉS PAR LES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS**

Contact  
[contact@smn76.fr](mailto:contact@smn76.fr)  
Tél : 02 32 12 70 90  
[www.smn76.fr](http://www.smn76.fr)

# RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS



ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES, THÉ EN VRAC, PAIN, MARC DE CAFÉ ET FILTRES, PLANTES VERTES ET SOUS CERTAINES CONDITIONS : LES COQUILLES D'ŒUFS, DE NOIX, DE NOISETTES, LA SCIURE ET LES COPEAUX DE BOIS, LES CENDRES DE BOIS, LES ESSUIE-TOUT ET LES JOURNAUX...TONTES DE GAZON, PAILLE, FLEURS FANÉES OU COUPÉES, FEUILLES MORTES, VÉGÉTAUX AQUATIQUES, ÉCORCES PLUMES, DÉCHETS ORDINAIRES DU POTAGER, DU VERGER, DU JARDIN LES MAUVAISES HERBES, LES TAILLES DE HAIES.



**M. BULARD**

**Collecte, traitement des déchets**

*Adoption et mise en œuvre du programme local de réduction des déchets*

**La lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des matières organiques permettent de faire face aux enjeux environnementaux et énergétiques actuels.**

Compétente en matière de collecte des déchets, la Communauté de communes s'est fixé des objectifs ambitieux pour son service public de prévention et de gestion des déchets.

Sylvain BULARD, vice-président en charge des déchets nous raconte les ambitions : « *Outre l'amélioration des performances de collecte et du geste de tri, nous développons des actions de prévention pour réduire les tonnages* ».

## Pourquoi ?

« *La gestion des déchets doit constamment*

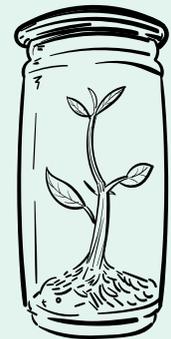
*s'adapter face à l'augmentation de la population, aux modifications des modes de consommation et aux obligations réglementaires. Nous élaborons un plan au sigle compliqué mais aux conséquences fructueuses ! Le PLPDMA, Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.*

Ce dernier a été validé lors du conseil communautaire du 17 décembre 2020 après avis favorable de la Commission Consultative

d'Évaluation et de Suivi réunie en amont. Le PLPDMA, décliné pour 6 ans, comporte 8 axes thématiques (sensibilisation et exemplarité des acteurs en matière de prévention des déchets, éviter la production de déchets verts, lutter contre le gaspillage alimentaire, augmenter la durée de vie des produits, favoriser la consommation éco-responsable, réduire les déchets du BTP et mettre en place des instruments économiques). 24 actions ciblées visent à renforcer les opérations en place et à favoriser la consommation éco-responsable. Un défi «famille zéro déchet» sera déployé pour identifier des modèles d'exemplarité. Mais encore, plusieurs actions pour éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets (axe 3). Des mesures incitatives notamment dans le compostage ou la tonte robotisée chercheront à réduire la production mais surtout à sensibiliser les habitants pour entrer dans un mouvement collectif de responsabilité vis à vis de ses déchets. Outre les particuliers, le plan prévoit l'accompagnement du BTP ou des agriculteurs dans l'élimination de leurs déchets polluants.

## C'est qui « nous » ?

Tout le monde s'y met ! Nous, c'est le rassemblement au sein d'une commission de membres variés afin d'intégrer au mieux le point de vue des différents acteurs concernés par cette démarche : élus, agents techniques de la Communauté de communes, le syndicat de traitement des déchets, associations, bailleurs, la Région, le Département, les différentes chambres etc.



## LE BIO DÉCHET

Tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine, issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail est un biodéchet.

Selon l'ADEME, les biodéchets représentent 30 à 60% des ordures ménagères résiduelles (la part des déchets qui reste après les collectes sélectives).

### Que dit la loi à propos du PLPDMA ?

L'élaboration des programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du Code de l'Environnement pour les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales qui assurent la collecte des déchets des ménages.

Retrouvez le PLPDMA en consultation sur [cccauxaustreberthe.fr/dechets](http://cccauxaustreberthe.fr/dechets)



Sur le territoire, plus de 200 familles ont adopté des poules pour réduire leur production de déchet en 2019 et en 2020.

Cette opération financée par la Communauté de communes est chaque année un succès, c'est pourquoi elle sera **renouvelée courant avril 2021**.

## EN CHIFFRES

EN 2019, SUR NOTRE TERRITOIRE

**6 076 TONNES**

D'ORDURES MÉNAGÈRES ONT ÉTÉ COLLECTÉES EN PORTE-À-PORTE ET INCINÉRÉES. DONT

**1 823 TONNES**

DE BIODÉCHETS QUI AURAIENT PU ÊTRE VALORISÉES EN COMPOSTAGE



**200 000 €**

C'EST L'ÉCONOMIE POTENTIELLE EN COÛTS DE TRAITEMENT. EN 2021

**300 FOYERS**

VONT BÉNÉFICIER DU FINANCEMENT DE COMPOSTEURS ! (VOIR CONDITIONS P.8)



## Optez pour le compost !

La Communauté de communes finance des composteurs pour les habitants du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction de leurs déchets.

Dès le 1<sup>er</sup> février 2021, candidatez en ligne (page déchet) et obtenez votre kit compost et un composteur gratuitement !

Av. Georges Gratigny, BARENTIN  
Tel. 02 32 80 23 24

# COMPLEXE

AQUATIQUE

**L'ACTUALITÉ**

**UN NOM POUR LA PISCINE ?**

**VOTEZ EN LIGNE !!**

**VOTE**

[www.cccauxaustreberthe.fr](http://www.cccauxaustreberthe.fr)

[www.cccauxaustreberthe.fr](http://www.cccauxaustreberthe.fr)

voiture

# vélo

électrique

## FINANCÉ

EN 2021, EN LIGNE

transition écologique

CAUX-AUSTREBERTHE  
communauté de communes

**AIDE POUR L'ACQUISITION DE VÉLO SPÉCIFIQUE**  
à assistance électrique  
pliant, cargo ou familial

pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion selon la réglementation en vigueur, au sens de la définition de la directive européenne 2002/24/CE du 18 mars 2002. Formulaire de demande de subvention sur le site Internet de la Communauté de communes.



**À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANV.**

Renseignements : CCCA, subventions Vélos  
4 rue de l'ingénieur Locke, 76360 Barentin  
Tél. 02 32 94 92 15

Demande en ligne dès le 1er février 2021 [www.cccauxaustreberthe.fr](http://www.cccauxaustreberthe.fr)

**300 COMPOSTEURS GRATUITS !**

**CAUX-AUSTREBERTHE**  
communauté de communes

compostez !



Pavilly, 1960